



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26/06/2018

Délibération
n° CA 2018 - 107

approuvant la sortie d'inventaire de matériel informatique de l'IUT de Rodez

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le matériel informatique ci-dessous est sorti de l'inventaire de l'établissement soit :

- 29 postes informatiques Fujitsu Esprimo Core 2 duo (de 2009)
- 29 postes informatiques HP Compaq E7500 Intel Core 2 duo (de 2009).

La Présidente du conseil d'administration,

Corinne MASCALA

